

## LES LAMPES RECYCLEES

---

### Les lampes concernées par la filière de collecte et recyclage

Parmi les lampes devant être recyclées, **on peut distinguer 4 catégories**:

- les tubes fluorescents;
- les lampes basse consommation;
- les autres lampes à décharge (iodure métallique, vapeur de mercure, sodium haute et basse pression);
- les lampes à leds.

Elles ont toutes un point commun permettant d'identifier qu'elles doivent être recyclées:



le marquage « **poubelle barré** ».

### Les tubes fluorescents ou « néons »

Source lumineuse très répandue, le tube fluorescent est le produit le plus ancien de la gamme des lampes à décharge (utilisé dès les années 30).

**Caractéristiques techniques:**

- forme linéaire, nombreuses tailles
- composition moyenne : 95% de verre, 4% de métaux, 1% autres.

Autres noms: tubes néon (contenait autrefois du gaz néon) ou aujourd'hui tube fluo.



### Les lampes basse consommation ou fluo-compactes

Nées au début des années 80 de la simple idée de plier un tube fluorescent en deux, les lampes basse consommation répondaient à une volonté de créer une lampe consommant 5 fois moins d'énergie et durant 10 fois plus longtemps que les ampoules à filament.

**Caractéristiques techniques :**

- très nombreuses formes: linéaire, en globe, en cône...
- composition moyenne: 85% de verre/quartz, 10% de métaux, 4% de plastiques et matériaux composites et 1% autres.

Autres noms: lampe fluo-compacte, LBC, lampe à économie d'énergie.



## Les autres lampes à décharge

### Iodure métallique

Ces lampes servent principalement à éclairer des lieux extérieurs (façades, monuments, installations sportives...) et intérieurs (boutiques, vitrines...) avec une qualité lumineuse et un rendement lumineux importants.

*Caractéristiques techniques:*

- forme linéaire, en oignon, en globe ou miniaturisée

Autres noms: hallogénures métalliques, céramiques

### Sodium haute et basse pression

Conçues pour fonctionner sur des luminaires éclairés en continu – tunnels, rues, zones portuaires...- les lampes à sodium haute et basse pression sont de fait fortement présentes en éclairage public, mais ont d'autres applications (horticulture...).

*Caractéristiques techniques:*

- forme linéaire ou en oignon

### Vapeur de mercure

Pour l'intérieur comme pour l'extérieur, ces lampes – datant des années 90 – se caractérisent par une lumière douce et homogène dont l'intensité maximale est obtenue après un temps moyen de chauffe de 5 minutes.

*Caractéristiques techniques:*

- forme en oignon, en ellipse ou en globe.



## Les lampes à leds (ou del: diodes électroluminescentes)

On appelle lampe à leds toute lampe dont le flux lumineux est produit par une multitude de diodes électroluminescentes mises côte à côte.

Nées à la fin des années 90, les lampes à leds dite « super lumineuses » (en raison de la faible luminosité initiale d'une led) sont conçues pour être placées sur les mêmes luminaires que les ampoules à filament et/ou lampes basse consommation (douilles et esthétiques similaires).

*Caractéristiques techniques:*

- de nombreuses formes et de nombreuses teintes de couleurs

- les diodes ne pouvant être démontées de leur support ne sont pas considérées comme des lampes à leds mais comme des luminaires.



## LES AMPOULES NON CONCERNEES

---

### Les ampoules à filament doivent être jetées à la poubelle ménagère !

Les ampoules non concernées (détails des 3 catégories ci-dessous) doivent simplement être jetées à la **poubelle**, et ne doivent pas être jetées avec le verre.



**Pour les reconnaître:** elles ne portent pas le marquage « poubelle barrée »

#### CLASSIQUES



#### HALOGÈNES



#### LINOLITES



### Pourquoi les ampoules à filament ne sont pas recyclées ?

- Elles ne contiennent aucune quantité significative de substances classées comme dangereuses.
- Leur composition ne nécessite pas de traitement particulier, ce qui permet leur élimination avec les déchets ménagers.
- Par ailleurs, s'il fallait collecter les ampoules à filament, l'impact environnemental des milliers de camions utilisés pour leur transport ne serait pas compensé par les gains écologiques issus de leur recyclage.